

# La lettre d'information sur les travaux de déstockage

N°16 - JUIN 2016

LE STOCKAGE SOUTERRAIN STOCAMINE



**Alain ROLLET**  
Liquidateur  
amiable  
des MOPA

*Le déstockage se poursuit dans le bloc 12 à une cadence très ralentie par la forte dégradation minière des terrains et de certains colis contenant des substances très toxiques. Les opérations de décontamination, qui suivent l'extraction d'une rangée de colis avant le renforcement minier, sont très longues et laborieuses.*

*En sus de ces situations très délicates, nous avons dû faire face à un incident majeur : un épandage de trioxyde d'arsenic à l'extérieur de la zone rouge, c'est-à-dire dans la partie du stockage où les personnels ne portent pas de protections chimiques. Heureusement, personne n'a été intoxiqué.*

*Après deux années d'extraction de déchets ultimes, la sécurité doit rester l'objectif prioritaire des MOPA et de leurs prestataires et des actions correctrices sont en cours, à commencer par le rappel des consignes de sécurité et une meilleure prise en compte des risques encourus. Les MOPA n'accepteront pas qu'un tel incident se reproduise.*

*Les résultats des analyses des échantillons de Pyral contenant du Ziram (produit phytosanitaire organique) ont été confiés à l'INERIS pour en étudier les éventuelles conséquences.*

*Je vous souhaite une bonne lecture.*

## DES DIFFICULTÉS MINIÈRES DANS LE BLOC 12

Depuis le début du mois d'avril, le déstockage partiel du bloc 12 est engagé. Au total 13,9 tonnes de mercure sont réparties dans 200 colis de déchets mercuriels stockés dans ce bloc, soit 54% des 25,7 tonnes de mercure contenues dans le stockage.

La localisation des colis à déstocker, à plus de 100 m à l'intérieur du bloc, impose aux opérateurs de progresser dans une galerie de mine très dégradée, et de devoir déplacer de très nombreux colis dont près de 400 contenant du trioxyde d'arsenic.

À la date du 3 juin, les 25 premiers mètres de l'allée 1 du bloc 12 étaient déstockés. Sur ces premiers mètres, le mur (sol) était soufflé sur une hauteur pouvant atteindre 1 m, comprimant les déchets contre le toit (plafond) et rendant leur extraction très difficile.

Le havage (creusement) du sol a été nécessaire pour améliorer l'accès des opérateurs et des engins en constituant un plan incliné de 16 m environ. Certains colis doivent être débloqués en aspirant une partie de leur contenu mais il arrive que d'autres ne résistent pas et que leur contenu se répande sur le sol. La décontamination des sols après extraction d'une rangée de colis est fastidieuse et longue, mais elle est nécessaire pour les engins qui ne peuvent pas être décontaminés et doivent donc être utilisés en zone préalablement assainie.

Depuis trois semaines, la progression du chantier est ralentie par une forte dégradation de l'état du toit qui présente un banc décollé d'une épaisseur de 20 à 60 cm.

Cette situation est similaire à celle rencontrée dans le bloc 21 pour laquelle une méthode sécurisée de progression avait été définie et validée par l'expert K-Utec et l'Inspecteur du Travail. Elle est donc appliquée dans le bloc 12 : le banc décollé est sécurisé par étauçons hydrauliques posés à distance (pour ne pas exposer les opérateurs à une chute du toit) et des boulons en fibre de verre sécurisent le toit pendant les opérations d'extraction (1). La plaque décollée est ensuite havée (2) et des boulons définitifs en acier viennent renforcer le toit et les parements (murs).

La cadence est fortement ralentie par ces opérations : elle est passée de 24 colis extraits par jour à 8 colis extraits par jour.



La situation dans le bloc 12 aujourd'hui.



(1)



(2)



## UN INCIDENT IMPORTANT : DE L'ÉPANDAGE D'ARSENIC

Ce 3 mai 2016, lors de l'extraction d'un big-bag de déchets arséniés, environ 100 kg de trioxyde d'arsenic (qui est 500 fois plus toxique que l'arsenic lui-même) se sont déversés suite vraisemblablement au déchirement d'une couture ou d'un point de fragilité. Le big-bag était très chargé, il contenait plus de 1 400 kg de déchets arséniés. Les déchets ont été reconditionnés dans un nouveau big-bag et le colis a été sorti du bloc 12.

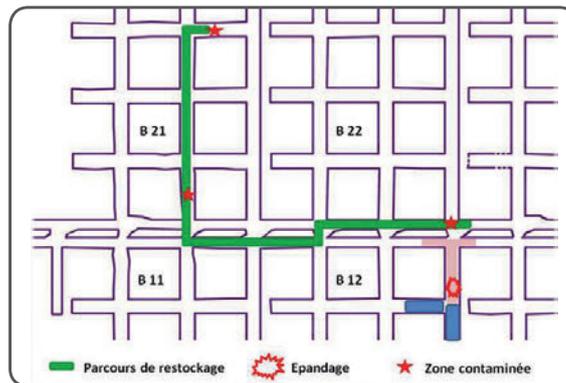
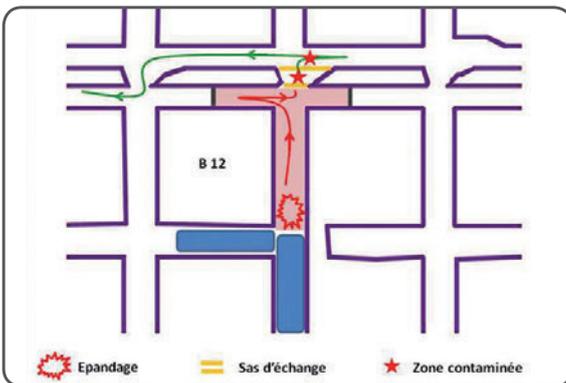
Suite à cet incident, de fortes contaminations à l'arsenic ont été détectées par le préventeur sécurité, hors de la zone rouge où les opérateurs ne portent pas d'équipements spéciaux de protection individuelle. Les travaux ont été stoppés, les opérations de décontamination enclenchées et un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) extraordinaire a été convoqué.

Une analyse minutieuse des faits a permis d'identifier les causes de cet incident : les procédures de traitement d'un

épandage n'ont pas été appliquées avec suffisamment de rigueur et les précautions ont été insuffisantes face aux risques de contamination à l'extérieur de la zone rouge. Un manque de recul dans l'appréciation des risques et de leurs conséquences a également été constaté, tout comme des défaillances dans le contrôle des opérations.



Épandage de poudre arséniée.



Schémas situant l'incident et la zone contaminée.

## LA QUESTION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

La tierce expertise a relevé que le dossier de fermeture mentionnait la présence de Pyral, produit phytosanitaire contenant du Ziram, solidifié et neutralisé à la chaux par l'ADEME avant expédition à StocaMine. Le Préfet a demandé aux MDPAs « une étude des conséquences de la présence de phytosanitaires organiques sur la qualité de la nappe phréatique d'Alsace ».

Il s'est agi d'expliquer la présence de ce déchet et d'évaluer son impact potentiel dans quelques siècles sur la nappe phréatique. Plusieurs échantillons ont été regroupés et analysés par un laboratoire allemand et les résultats ont été étudiés par l'INERIS qui a conclu que le Ziram encore présent dans ce déchet serait sans conséquence sur la qualité future de la nappe phréatique.

L'INERIS a également établi que la présence de ce déchet ne contrevenait ni à l'arrêté préfectoral d'autorisation de StocaMine, ni aux autres règlements applicables à StocaMine.



### Contact

StocaMine-Mines de Potasse d'Alsace - Avenue Joseph Else - 68310 Wittelsheim - 03 89 57 87 12 - [c.schumpp@mdpa.fr](mailto:c.schumpp@mdpa.fr) - [www.stocamine.com](http://www.stocamine.com)

Directeur de la publication : Alain Rollet – Crédits photos : © MDPAs 2016 - Conception-réalisation : Menscom.  
Si vous souhaitez vous désabonner, merci d'envoyer le mot « Désabonnement » par retour de mail.